

CM-CIC Conseil a accompagné le Groupe Popy lors de l'acquisition du Groupe Amand-Bianic

Le Groupe Popy (fabricant de charcuteries) a acquis le 6 juin 2017 le Groupe Amand-Bianic et conforte ainsi sa position de leader mondial sur le marché de l'andouillette. Fort de 9 marques (Popy, Bernaudeau, La Champenoise, Chedeville, Duval, Amand Terroir, Amand Traiteur, Rivalain et Paul Danjou), le nouvel ensemble offre aujourd'hui la gamme la plus large du marché.

Les deux entreprises sont parfaitement complémentaires.

Implanté dans l'Ouest de la France, Amand-Bianic vient compléter les implantations de Popy situées plutôt dans l'Est. Les clientèles RHD, grossiste et GMS d'Amand-Bianic, s'additionnent remarquablement aux circuits de distribution de Popy. Enfin, les marques et certifications de qualité du groupe présent en Normandie et en Bretagne, (véritables andouilles de Vire et de Guéméné, andouillettes 5A Amand et Paul Danjou, la Royale de Rivalain, andouillettes Label Rouge, terrines de la mer bio... certifications IFS) viennent valoriser le portefeuille déjà garni du groupe rhônalpin (véritable andouillette de Troyes, andouillettes 5A Champenoise et Duval, andouillette de Troyes MOF, véritable andouillette lyonnaise ... certifications IFS).

Popy, détenu et dirigé par Laurent Jolivet, s'est spécialisé depuis sa création en 2000 dans la fourniture d'andouillettes, puis aujourd'hui de toutes charcuteries, aux circuits professionnels (grossistes, cash & carry, restauration et hôtellerie). L'activité est répartie sur 4 sites (Saint-Quentin-Fallavier - 38, Montreuil Bellay - 49, Jully-sur-Sarce - 10 et Courcouronnes - 91) et emploie 180 personnes.

Le Groupe Amand-Bianic, constitué en 2006 via le rapprochement des actionnaires éponymes, est spécialisé dans les produits du terroir (charcuteries, andouilles, andouillettes...) et produits traiteur de la mer (terrines, salades et poissons farcis). L'activité est répartie sur 3 sites (Vire - 14, Morlaix - 29 et Beignon - 56) et emploie 188 personnes.

Le financement de cette acquisition est réalisé par Bpifrance, CIC Ouest, Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne et Arkéa Banque.

CM-CIC Conseil a agi en tant que conseil financier exclusif du Groupe Popy.

Conseils Acquéreur :

Conseil financier : CM-CIC Conseil (César Darcy, Julien Chaudanson)
Conseil juridique : Granrut Avocats (Bertrand Pébrier, Glenn Le Louarn)

Conseils Vendeurs :

Conseil financier : Adviso Partners (Guillaume Capelle, Florent Obry, Guillaume Baccam)
Conseil juridique : Fidal (Paul Fretigne, Laure Legendre)

À propos de CM-CIC Conseil

CM-CIC Conseil est la filiale spécialisée en fusions-acquisitions du Groupe Crédit Mutuel-CM11. Elle est constituée d'une équipe reconnue de professionnels basés à Paris, Lyon et Nantes, qui accompagne les entreprises, leurs dirigeants et leurs actionnaires sur des transactions françaises ou cross border. L'offre de services couvre l'ensemble des problématiques haut de bilan (cessions industrielles, opérations financières LBO/OBO/MBO, acquisitions d'entreprises, spin-off, fusions et levées de fonds).

Pour plus d'informations :

César Darcy

Directeur

CM-CIC Conseil

Tél : +33 (0)1 56 75 26 79

Port : +33 (0)6 33 29 68 15

cesar.darcy@cmcic.fr

Contact Presse :

Résonance Média

Véronique Richez-Lerouge

Tél : +33 (0)1 42 76 96 82

Port : +33 (0)6 14 63 90 00

v.richez-lerouge@reso-media.com

CM-CIC Conseil :

Paris (siège social)

29-31, rue Saint-Augustin

75002 Paris

Tél : +33 (0)1 56 75 26 70

Lyon

Espace Cordeliers

2, rue du Président Carnot

69293 Lyon Cedex 02

Tél : +33 (0)4 72 56 91 05

Nantes

32, avenue Camus

44004 Nantes

Tél : +33 (0)2 51 17 26 31

www.cmcic-conseil.com